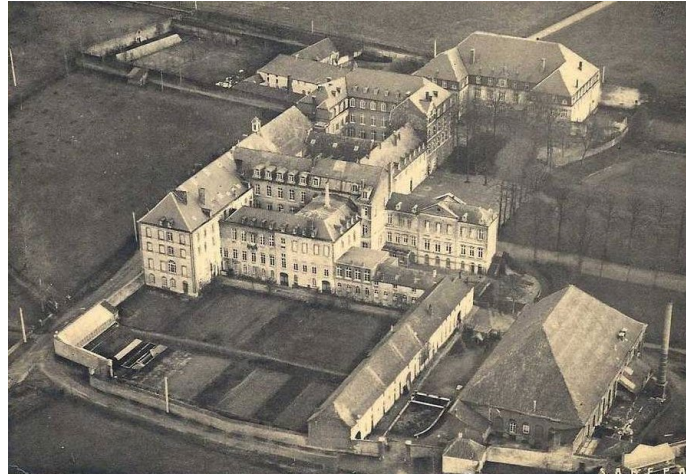


## Historique de Sainte-Gertrude à Brugelette



Dès le XIII<sup>e</sup> siècle, et peut-être déjà avant (le plus ancien document où la "domus hospitalis de Wisebeke" est ainsi désignée, est un acte testamentaire scellé le 21 janvier 1242 par le Doyen de Chièvres au nom d'un certain Théobald), sur l'ancienne route d'Ath à Mons, au hameau de Wisbecq, l'Institut est une maison hospitalière consacrée à Saint-Nicolas et desservie par des Filles-Dieu qui hébergent malades indigents, aliénés et pèlerins se rendant à Tongre-Notre-Dame.

Mandées par les seigneurs de Jauche-Mastaing, des Tertiaires de Saint François, fondées par sainte Elisabeth de Hongrie au XIII<sup>e</sup> s., appelées Sœurs Grises, arrivent de Saint-Omer (dans le Pas-de-Calais) et remplacent les dévotes, en 1406, adjoignant à l'œuvre une école destinée à des élèves internes et externes.



Sainte Elisabeth de Hongrie

Celle que les religieuses considéraient comme leur fondatrice, Quentine de Jauche, née au château de Hérimez (une des quatre seigneuries de Brugelette), fera ériger, vers 1435, en lieu et place de l'antique demeure, un véritable monastère pour "sa" communauté qui, le 15 août 1483 deviendra l'ordre original des Soeurs Grises Hospitalières de Brugelette, lesquelles essaieront, en une vingtaine de couvents, tant en Picardie qu'en Flandre. Un siècle et demi plus tard, en 1626 exactement, elles embrassèrent la règle des "Pénitentes-Récollectines" de la Vénérable Mère Jeanne de Jésus (Jeanne de Neerinck, soeur grise à Gand), et, en conséquence, furent cloîtrées. Le pape Urbain VIII ratifiera leurs constitutions en 1634 ; elles abandonneront alors leur coiffe blanche pour le voile noir des Pénitentes.



Urbain VIII

Le 13 Ventôse an VI (c'est-à-dire le 3 mars 1798), elles sont expulsées par les Sans-culottes qui liquident le domaine comme bien national... et Soeur Anne-Félix, la dernière supérieure, le récupère pour la somme de 525.000 F.

Après quelques décennies de survie comme maison de retraite et de santé, sous la dénomination de "Pensionnat (Julie) Carnoye" (du patronyme de la religieuse), la propriété est acquise par les Jésuites qui, interdits d'enseignement en France (suite aux "ordonnances de 1828" de Charles X), en Espagne et en Suisse, y installeront de 1835 à 1854 un prestigieux collège de plus de trois cents étudiants (dont les scolastiques), un moment le seul établissement français de la Compagnie en Europe.

Nombre de professeurs et d'élèves de Brugelette seront célèbres : le grand exégète du chant grégorien, le Père Lambillotte, Bucquoi de l'Institut de France, le Père du Lac, l'érudit philosophe, le Père Félix, conférencier de Notre-Dame de Paris, le poète de Dorlodot, les d'Arenberg, Camille de La Croix, le fameux archéologue, le cardinal Vaughan, Primat d'Angleterre, etc. Et plusieurs anciens furent béatifiés par l'Eglise : les Pères Caubert, de Bengy, Olivaint et Cornay, tous martyrs, ainsi que le jeune enfant Edmond Maghe. Certains visiteurs sont tout autant connus. Citons-en trois : le futur pape Léon XIII (Mgr Pecci), l'abbé Dupanloup, illustre évêque, pédagogue et académicien, et l'archevêque de Turin, Mgr Franzoni ! Par ailleurs, la bibliothèque de l'école, riche de 20.000 volumes, laisse à juger quel était son rayonnement culturel. Sa réputation fut telle, que l'écrivain Paul Bourget transposa, dans son ouvrage "Cosmopolis", la vie (certes imaginaire) d'un élève de ce temps-là : le marquis de Montfanon.

Autorisée à retourner dans son pays d'origine depuis la "loi Falloux" du 15 mars 1850, et surtout contrainte par l'instauration des Collèges d'Amiens et de nannes, la Société revendit la bâtisse qu'elle avait considérablement agrandie, à une noble personne particulièrement charitable qui instituera à Strasbourg la Congrégation de Marie-Réparatrice : la baronne d'Hoogvorst née Emilie comtesse d'Oultremont, en religion « Mère Marie de Jésus », originaire de Liège, nièce des de Sécus, les châtelains de Bauffe. Le 12 octobre 1997, à Rome, le pape Jean-Paul II a célébré sa béatification.



Émilie D'Oultremont d'Hoogvorst



Mère Gertrude

Mère Gertrude (Justine Desbille), la fondatrice des Sœurs de l'Enfant-Jésus de Nivelles, lui rachètera, en 1857, la vaste maison pour un montant très modique : de l'ordre d'une centaine de milliers de francs (soit 2,5 millions d'euros) alors qu'elle en valait cinq fois plus. (Sa valeur à neuf aujourd'hui se chiffrerait à 50 millions d'euros !)

Elle y établit aussitôt un des premiers orphelinats de Belgique où, quelques cinquante ans après, Gabrielle Petit, l'héroïne nationale, sera élève six ans durant. En 1864, s'ouvrira une école normale pour jeunes filles, avec pensionnat ; elle aussi l'une des plus anciennes du pays, à laquelle viendra s'ajouter, en 1937, un régendat ménager. D'autres sections fonctionneront également : maternelle et 4e degré au niveau préparatoire, et, à l'étage du dessus, ménagère agricole, professionnelle (ménage/confection), commerciale, froebélienne, moyenne, gréco-latine, sans oublier un atelier d'apprentissage et une école d'éducatrices !



Gabrielle Petit

Aux classes de l'Orphelinat, se substituera, à partir de 1950, un enseignement individualisé, primaire d'abord, secondaire ensuite. L'Institution prit le nom de "Home Sainte-Gertrude". Pour des raisons de rationalisation, l'Ecole Normale fermera ses portes en 1954. Cette année-là, parallèlement à l'Institut d'Enseignement Spécial sera officiellement créé l'Institut Médico-Pédagogique (les deux grandes finalités encore organisées de nos jours), l'un et l'autre accueillant, dans la ligne du message chrétien, en externat, semi-internat, internat, et maisons d'accueil situées à Brugelette, à Lessines et à Ath, des enfants, des adolescents et des adultes, filles et garçons, connaissant des difficultés d'intégration d'ordre intellectuel et/ou caractériel. Chaque enfant, chaque adolescent a en lui un potentiel important, mais qu'il faut découvrir et développer.

**Pierre Ronvaux**